Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2015-44 en date du 15/06/2015 concernant une demande de dégrèvement sur une facture d'assainissement :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 15 Juin 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 10 Juin 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme DUFOUR Aurore a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	14	14	0

Présents : MM. FAUCHER Alain, LATOUR Christelle, BABAUDOU Pascal, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, DUBREUIL Marc, ARMAND Thierry, BERGER Thierry, ALAMARGOT Sylvie, DUFOUR Aurore, HARGE Andrée, DESROCHE Roger, GILLES Dominique, CASTANET Christine.

Le Maire présente la demande de dégrèvement, suite à une fuite d'eau accidentelle, déposée par M. Christophe DUTHEIL, sur sa facture d'assainissement, émise le 10 avril 2015 et calculée sur sa consommation d'eau 2014.

Il précise qu'un dégrèvement de 88 m^3 représentant la moitié de la surconsommation constatée lui a déjà été accordé sur les 352 m^3 relevés pour 2014. Ce dégrèvement correspond à celui accordé par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois sur sa facture d'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

CONFIRME le dégrèvement de 88 m^3 effectué sur les 352 m^3 relevés pour l'année 2014.

DECIDE de ne pas accorder de dégrèvement supplémentaire.

A La Geneytouse, le 16 Juin 2015
Le Maire,

Alain FAUCHER

MAIRIE DE LA GENEYTOUSE 87 HTE-VIENNE

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE
le 18 JUIN 2015

Délibération certifiée exécutoire, affichée le **17 Juin 2015** et transmise à la Préfecture.